



INSTRUCTIONS DE COURSE POUR LES REGATES D'ENTRAINEMENT DES CERCLES DE LA VOILE DE LAUSANNE ET VIDY

Révision janvier 2004

Ces instructions s'appliquent également aux autres régates des clubs (ouverture, clôture, dames, solitaire.)

DIRECTIVES


1. Le but des régates d'entraînement est entre autres d'exercer les manœuvres et de s'initier aux règles de course.
2. Le comité adaptera la longueur des bords en fonction des conditions de vent mais au maximum environ 1 kilomètre.
3. En principe le parcours idéal comporte 3 bords de près et 2 bords de vent arrière. La durée de la régata pour les premiers sera d'environ une heure.
4. Pour permettre un classement, les bateaux doivent être jaugés ACVL la durée de validité du certificat est de trois ans.
5. Pour raison de sécurité Il est vivement recommandé de retirer les moteurs hors bord des tableaux arrières

REGLES DE COURSE

1. Règles appliquées

6. Les règles de course internationales pour voiliers (RCV) de l'ISAF (Édition 2001-2004)
 - Les prescriptions complémentaires de Swiss Sailing (FSV-USY)
 - Les présentes instructions de Course (IC)
 - La régata est de catégorie C au sens de l'annexe 1 du RCV.

2. Participation, sécurité

- 2.1. Le responsable du bateau en course doit être titulaire de la carte de membre Swiss Sailing ou d'une attestation d'affiliation à une Fédération Nationale reconnue par l'ISAF.
- 2.2. Lorsque le pavillon **Y**  est hissé, les équipages sont tenus de revêtir leurs équipements de sécurité (gilet de sauvetage), sous peine de disqualification. Il en est de même lorsque les signaux d'alarme lumineux fonctionnent.

Les juniors portent leur gilet à chaque régata.

- 2.3. En s'inscrivant et en participant à une régata, chaque concurrent ou son représentant légal renonce à toute prétention en responsabilité ou autre, à l'égard du club organisateur ou des personnes organisatrices.
Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, de prendre le départ ou de rester en course.

3. Horaire

3.1. Départ


Pour les régates d'entraînement, l'horaire au plus tôt est le suivant:

- Avertissement dériveurs, planches, multicoques 18h 55
- Signal préparatoire dériveurs, planches, multicoques 18h 56
- Départ dériveurs, planches, multicoques 19h 00
- Avertissement lestés et dériveurs lestés 19h 00
- Signal préparatoire lestés et dériveurs lestés 19h 01
- Départ lestés et dériveurs lestés 19h 05





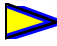
3.2. Clôture

La clôture est fixée à 21 heures sans prolongations. (20h30 dès le 01/09)

4. Parcours

- 4.1. Les parcours sont de type bananes, délimités par deux marques (marque = bouée cylindrique orange) Si nécessaire, un bateau ou une autre bouée arborant le pavillon M  peuvent être utilisés comme marque.
- 4.2. Toutes les marques se laissent du même côté que la marque de départ. Le sens de rotation est défini par la position du bateau start. **Le départ se fait si possible au près.**
- 4.3. **Le parcours comporte un nombre de tours libre(voir 6.2 et directives)**

5. Procédure de départ

- 5.1. Les différentes séries sont désignées par les pavillons suivants :
dériveurs, planches à voile, multicoques pavillon J 
lestés, dériveurs lestés pavillon F 
- 5.2. Procédure de départ selon la règle 26 des RCV
- Signal d'avertissement (- 5 min) :**
Pavillon de série + signal sonore
 - Signal préparatoire (-4 min) :**
Pavillon I  ou pavillon noir + 1 signal sonore.(trompe)
 - (- 1 min)** Pavillon préparatoire amené + signal sonore
 - Signal de départ :**
 - Pavillons de série amenés + signal sonore
- 5.3. Rappels
Rappel individuel X  + 1 signal sonore
Rappel général premier substitut  + 2 signaux sonores
- 5.4. La ligne de départ est définie par une marque de parcours et le mât arrière du bateau-start. Les concurrents s'approchent du bateau-start avant chaque départ afin de faciliter leur enregistrement.
- 5.5. La série rappelée prendra son départ à la suite de l'autre s'il y a lieu.

6. Arrivée

- 6.1. La ligne d'arrivée est définie par le mât arrière d'un bateau comité et la marque de parcours la plus proche.
- 6.2. **L'arrivée peut se faire à chaque marque de parcours, elle est signalée par le déferlement du pavillon bleu sur un bateau comité accompagné de deux signaux sonores et affichage des séries concernées.**

7. Classement

- 7.1. Les régates se courent en temps compensé ACVL.
- 7.2. Les bateaux sans numéro de voile ne seront pas classés.
- 7.3. Le classement de chaque régata est établi selon le système avec bonus selon annexe A 4.1 et A9 des RCV (les abandons et hors délais auront un classement correspondant au nombre de participants à la manche + 1)
- 7.4. **Le classement final se fait sans tenir compte des 3 plus mauvais résultats de chaque concurrent. Pour être classé il faut avoir participé à 3 manches minimum. Le responsable start est crédité d'un classement de premier soit 0 pts lorsqu'il officie (maximum une fois par saison)**
- 7.5. **Le classement est établi et proclamé de manière globale CVL-CVV les challenges sont attribués par club**

8. Réclamations

- 8.1. L'intention de réclamer doit être annoncée conformément à la règle 61 des RCV.
- 8.2. La réclamation doit être remise dans l'heure qui suit la clôture de la régata **au Comité de Course ou à un des responsables techniques de son club qui transmettra.** Des formulaires ad-hoc sont à disposition au secrétariat de course des deux clubs.
- 8.3. La réclamation **sera affichée aux deux clubs.** Il ne sera pas exigé de caution pour le dépôt d'une réclamation.
- 8.4. Les parties seront convoquées ultérieurement pour médiation devant un membre du jury. Si le réclamé accepte la proposition de pénalité elle sera limitée en points à 20% des inscrits. En cas de refus d'une des deux parties ou du membre du jury une instruction normale aura lieu